



Service Proximité et Relations aux Citoyens  
Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

**Relevé de conclusions**  
**Conseil de Quartier de Sainte-Pezenne**

**Mardi 5 mars 2019**

**Salle Robert GOUTEFANGEA**

**1 rue de l'Hometrou**

**Co-présidents :** Elmano MARTINS, Conseiller municipal et co-président élu ; Christine ARMAND, co-présidente habitante ;

**Élus municipaux :** Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT et Dominique SIX, Adjointes au Maire ;

**Agents municipaux :** Mathieu JACQUEMIN, Coordinateur Participation citoyenne ; Fabrice DARTAYET, Responsable du Bureau d'études – Direction de l'Espace public ;

**Membres :** Olivier AUBINEAU ; André BAUDOIN ; Ophélie GOUY ; Maryse LEMAITRE ; Sylviane PLANCHOT ; Jézabel POUVREAU ;

**Excusés :** Paul GUILBERTEAU ; Patrick MARTIN ; Serge PIOTIN

**Public :** 31 personnes

## Table des matières

Introduction.....	2
Interventions des services.....	2
Clos des 4 saisons – Note d'intention .....	2
Aire de pique-nique de la Grimpette .....	4
Point d'étape sur les dossiers engagés.....	5
Rue de la Routière – Protection des piétons.....	5
Patrimoine – batiments annexes du Château de Chantemerle .....	6
Patrimoine – Proposition de conseillers de quartier sur la reprise du mur du chemin des Amourettes –.....	7
Patrimoine – autour de la Fontaine des morts .....	8
Projets nécessitant de l'action foncière .....	8
Rue de la Routière Partie Nord.....	8
Jonction du chemin de Coquelone et du chemin de Pêcheurs .....	9
Projets à construire cette année. ....	9
Questions diverses .....	9



- travailler sur le parking de l'école. Des projets seront présentés en juin au moment des demandes de priorisation sur les investissements effectuées par le conseil de quartier auprès de la Ville.

## Références



Suite à la présentation, plusieurs personnes dans le public prennent la parole.

Un habitant qui avait fait part de son souhait de clore l'espace, revient sur son avis et fait part de son souhait de laisser le site accessible. La directrice du Centre Socioculturel et son Président précisent que la demande initiale, travaillée avec les conseillers de quartier, était celle de poser des lisses en bois, moins hautes, plus légères et sans problématique de portillon. Des échanges s'en suivent avec les élus pour recalibrer le projet vers quelque chose de plus simple, pour matérialiser les contours, garder une visibilité mais ne pas entraver l'accès au Clos des 4 saisons. L'esprit du lieu, ouvert jusque là, étant jugé primordial. Des exemples de lisse en bois sont évoqués, comme celles qu'on trouve rue du Grand feu pour délimiter le bassin d'orage ou encore celles qui sont présentes sur l'aire enherbée du CSC.

Le Bureau d'études prend acte de la demande. Il va étudier la possibilité de la pose de ces lisses en bois et sa compatibilité avec l'objectif de sécurisation du site.



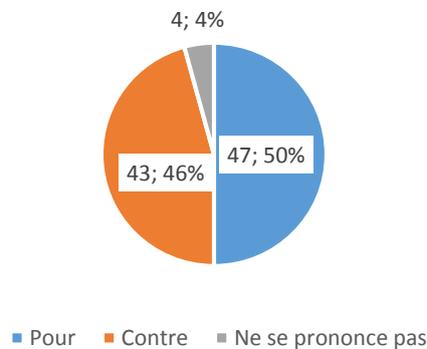
## Point d'étape sur les dossiers engagés

### Rue de la Routière (sud) – Protection des piétons

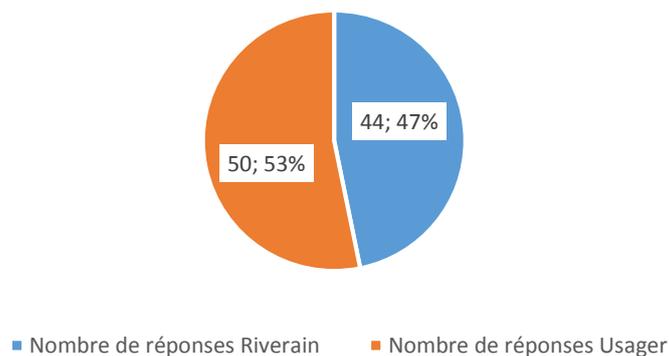
Projet rue de la Routière – prise en compte d'une enquête complémentaire portée par les riverains

Suite à la première enquête portée par les conseillers de quartier, certains riverains de la rue de la Routière et de la rue Angelina Faity se sont fortement mobilisés pour apporter des réponses supplémentaires sur le dernier trimestre 2018. Si la méthode peut poser question (contexte présenté, contre-propositions sans aval technique), l'addition des résultats amène à une situation sans majorité nette pour ce projet et à une centaine d'avis collectés. (94 réponses 47 pour, 43 contre 4 ne se prononcent pas.)

Résultat des enquêtes - cheminement rue de la Routière (partie Sud)



Répartition des personnes ayant répondu à l'enquête



Considérés comme riverains les personnes ayant une adresse Rue de la Routière. Usagers les autres adresses du secteur.

Le sujet fait débat et une trentaine de riverains, est venue en tant que public pour échanger sur cette question. Les débats opposent clairement deux visions de la rue et des objectifs à atteindre. La perspective d'un sens unique remontant est un repoussoir pour beaucoup d'habitants car, il obligerait à un grand détour pour accéder au Centre-ville, à l'école Jacques Prévert et à Surimeau. La question de la protection des piétons n'est pas considérée comme prioritaire par une partie du public car les changements d'accès impliqués par le sens unique prennent le pas sur l'enjeu de la sécurisation des circulations. Des exemples d'aménagements dans d'autres communes sont évoqués.

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire en charge de la voirie explique que le sujet qui occupe le conseil de quartier aujourd'hui est très complexe. Il ajoute que chaque contexte de rue est différent et qu'il faut prendre en compte les spécificités. Il souhaite que les habitants en reviennent aux objectifs et s'accordent sur ceux-ci. Afin que riverains et usagers puissent échanger avec les élus sur des bases communes, le bureau d'études de la direction de l'Espace Public va proposer des réponses aux demandes exprimées et éclaircir les questions techniques sur les sujets suivants :

- Est-il possible d'envisager cette portion de rue « en zone partagée » ?
- Est-il possible de protéger les piétons sans cheminement rehaussé par un trottoir ?
- La largeur de la voie permet-elle les mêmes aménagements que ceux présents sur la rue Centrale ?
- Quel impact sur le Chemin de la Mariée et quel besoin d'aménagement de voirie si cette voie devenait une route ?
- Les véhicules pourront-ils toujours sortir des propriétés avec un aménagement de circulation ?
- Où pourra-t-on stationner son véhicule ?
- Peut-on envisager des itinéraires piétons privilégiés hors de la rue de la Routière ?

## Patrimoine – bâtiments annexes du Château de Chantemerle

A la demande des conseillers de quartier, une visite des annexes du Château de Chantemerle a été organisée le samedi 8 décembre afin de découvrir des éléments de patrimoine depuis longtemps laissés à l'abandon.

La direction du Patrimoine et des moyens a ensuite fait estimer le coût global d'une rénovation de ces bâtiments avec pour références les marchés contractés et les actions réalisées sur des bâtiments équivalents. Ces coûts très importants ne peuvent pas être engagés par la collectivité en 2019.

Les conseillers et élus échangent sur les choix qu'il faudra effectuer à terme si ce patrimoine doit être sauvegardé. L'orangerie, si elle constitue un élément qui apparaît remarquable aux yeux de tous, est très abimée et éloignée, la bergerie semble plus emblématique et visible par le public.



Orangerie et bergerie

### Patrimoine – Proposition de conseillers de quartier sur la reprise du mur du chemin des Amourettes

Certains habitants ont proposé leurs services pour débroussailler eux-mêmes des éléments de patrimoine ou bien encore remonter de manière bénévole des murs en pierre sèche le long du chemin des amourettes.

La partie débroussaillage est trop complexe à organiser du fait de l'imbrication dans le bâti de certains végétaux et des travaux immédiats qu'il faudrait mettre en œuvre ensuite sur le bâti.

En revanche, si les conseillers souhaitent s'investir et organiser un chantier participatif pour remonter le mur du chemin de la Grimpette, il est tout à fait possible d'organiser ce type d'action. Les habitants demandent si un chantier d'insertion serait possible. Le service Proximité et Relations aux Citoyens privilégie un projet porté par les habitants pour une réalisation dans l'année.

Une conseillère de quartier se propose de suivre cette action au sein du Conseil de quartier. Une réunion de cadrage a été fixée en interne le 18 mars pour que les services puissent proposer des modalités aux habitants.



Fontaine des morts, à gauche le mur de l'escalier du chemin des amourettes à remonter.

## Patrimoine – autour de la Fontaine des morts

### **Un projet de statuette**

Au fil des rencontres avec les habitants en 2018, l'idée d'installer une statuette dans une niche de la fontaine des morts a émergé. Il est possible de lancer un appel à projet dans ce contexte mais il faut une base solide à cet appel à projet. Si les conseillers de quartier sont d'accord pour s'investir dans la rédaction d'un cahier des charges, pourquoi ne pas associer les associations pexinoises ou les écoles, le service Proximité et relations aux citoyens et la Mission Valorisation du patrimoine historique peuvent accompagner la démarche.

Les habitants font remarquer qu'un achat simple avait été envisagé, sous forme de commande. Le service Proximité et Relations aux Citoyens répond qu'un projet porté par les habitants donnerait plus d'intérêt à une telle action et qu'il permettrait de fédérer un public plus large autour du patrimoine de Sainte-Pezenne. Une réunion sur ce thème sera prochainement proposée aux conseillers.

### **Un talus en gestion naturelle**

Le talus qui surplombe la fontaine des morts avait fait l'objet d'une demande de floraison. Le service Jardin et Espaces naturels émet des réserves sur l'intérêt de semer une prairie fleurie sur cet espace. Ces sachets de graines comportent des essences de plantes exogènes au milieu naturel qui doit être ici protégé. De plus les orties présentes sont des plantes qui permettent d'offrir le gîte et le couvert à de nombreuses espèces de papillons.

Les conseillers et le public abondent en ce sens, faisant remarquer que la floraison au printemps est très agréable. Un parterre de fleurs a autrefois été travaillé sur cet espace mais la gestion naturelle convient aux personnes présentes.

### **Une fuite au pied de la fontaine des morts ?**

Étanchéité de la fontaine : fontainiers et services des ouvrages d'art se sont rendu sur place. L'ensemble du coteau est perméable et draine les eaux qui arrivent en amont de cette parcelle. L'aménagement construit à l'époque semble avoir été fait à dessein, c'est-à-dire, plutôt que de contenir cette eau qui remonte, le parti pris des anciens a été de l'évacuer par la rigole qui longe la fontaine. Il n'y a donc pas de fuite mais des eaux qui remontent via les joints du dallage.

La piste d'amélioration la plus viable, dans ce secteur « classé » semble de retravailler le dallage entier et de refaire une évacuation avec plus de pente afin d'assurer un meilleur écoulement. Un projet plus complexe et coûteux qu'il ne semble et qui n'a pour l'heure pas été chiffré par les services car pas considéré comme prioritaire.

Les habitants et conseillers conviennent de la difficulté de retravailler le dallage et le drainage.

## Projets nécessitant de l'acquisition foncière.

### Rue de la Routière Partie Nord.

Le projet d'acquisition foncière pour la création d'un cheminement piéton rue de la Routière (partie Nord) a donné lieu au dépôt d'un dossier de Déclaration d'Utilité Publique. La Préfecture a effectué des demandes de précisions sur ce projet. Les services travaillent à l'élaboration des réponses.

## Jonction du chemin de Coquelone et du chemin de Pêcheurs

Les négociations pour les acquisitions foncières ont abouti à des accords de principes avec les propriétaires. Les services vont proposer des délibérations en ce sens au conseil municipal afin de procéder aux acquisitions cette année. Une fois les acquisitions réalisées, le projet pourra rentrer dans une phase plus opérationnelle qui sera présentée aux conseillers.

## Projets à construire cette année.

### Protection de la loutre sur les berges de la Sèvre

L'intervenant n'était pas disponible sur le premier trimestre mais une rencontre est toujours possible avec les habitants pour évoquer les enjeux et les moyens de communiquer autour de la protection de ce mammifère. La ville va travailler avec les structures du secteur pour proposer, si les habitants le souhaitent de travailler sur ce sujet.

Une conseillère de quartier se propose de faire le relais avec un groupe de travail sur ce sujet.

### Demande de circuit de géocaching

Un représentant du comité d'animation pexinoise et des conseillers de quartier souhaiteraient en lien avec les activités de randonnée du CAP proposer un itinéraire de randonnée avec des éléments de géocaching. Ils demandent si les services de la ville peuvent apporter des ressources pour aider à construire le projet.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens va faire le lien avec l'office du tourisme et le service communication pour aider à construire un projet en cohérence avec ce qui existe déjà sur Niort.

### Mur du chemin des Amourettes

Suite à l'intérêt porté par les conseillers de quartier le service Proximité et Relations aux Citoyens va proposer aux habitants des temps de rencontre pour élaborer ce projet.

## Questions diverses

### Voisins vigilants

Les conseillers de quartier ont relayé une question des habitants sur le dispositif « Voisins Vigilants » et la possibilité de le faire exister sur le quartier.

Le dispositif existe et est porté par une entreprise qui propose aux habitants de se fédérer autour des objectifs de sécurité et de liens entre voisins. Ce service est payant et les retours sur son efficacité sont partagés.

La ville de Niort s'associe à la Préfecture depuis quelques années pour proposer un service gratuit via l'opération « Tranquillité Vacances ». Il s'agit de signaler vos absences aux services de Police qui placent une vigilance particulière à surveillance de certaines zones. Plusieurs conseillers partagent leur utilisation de ce dispositif. Une communication sera faite par les services pour l'édition 2019.

 <p>Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence.</p>  <p><b>Rue des sports</b></p> <p><b>Police Municipale</b> 3 bis rue de l'Ancien-Musée 79000 Niort</p> <p>Tél : 05 49 78 75 58 Courriel : policemunicipale@mairie-niort.fr</p> <p>Accueil du public du lundi au Vendredi de 8h à 17h30</p>	<p><b>OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES</b></p>  <p>La police Municipale de Niort participe à l'Opération Tranquillité Vacances qui consiste à surveiller les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence.</p>  	<p><b>CONSEILS DE VIGILANCE</b></p> <p><b>Protégez votre logement</b> Un système de détection de présence et une alarme peuvent être dissuadés. Ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres.</p> <p><b>Protégez vos biens</b> Ne laissez pas d'argent ou d'objets précieux dans votre résidence. Placez vos objets de valeur en lieu sûr. Ne laissez pas vos clés de voiture en évidence ou à proximité de vos autres clés. Gardez les factures des biens que vous achetez. Prenez des photos de vos objets précieux ou de valeur, ainsi que de votre mobilier.</p> <p><b>Soyez vigilants</b> Signalez votre absence à vos voisins. Laissez un double de clés chez une personne de confiance. Faites ouvrir régulièrement vos volets. Faites récupérer votre courrier ou faites le suivre. Ne laissez pas de message d'absence sur votre téléphone. Ne communiquez pas vos dates de congés sur les réseaux sociaux...</p>	<p><b>DEMANDE INDIVIDUELLE</b></p> <table border="1"><tr><td><b>Demandeur :</b> Nom : _____ Prénoms : _____ Adresse : _____ Tel fixe : _____ Tel Mobile : _____</td><td><b>Période d'absence :</b> Du : _____ au : _____ <b>Contacts en cas d'incident :</b> Vous : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____ <b>Autre personne :</b> Nom : _____ Prénoms : _____ Téléphone : _____ <b>Cette personne dispose-t-elle des clés :</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></td></tr></table> <p>Je soussigné(e) _____ autorise la police Municipale de NIORT à pénétrer sur ma propriété et éventuellement à l'intérieur de mon habitation dès la constatation d'un fait anormal.</p> <p>Date : _____ Signature : _____</p> <p><b>INFORMATIONS :</b> Nous vous informons que vous ne pouvez en aucun cas déposer vos clés au poste de police municipale.</p>	<b>Demandeur :</b> Nom : _____ Prénoms : _____ Adresse : _____ Tel fixe : _____ Tel Mobile : _____	<b>Période d'absence :</b> Du : _____ au : _____ <b>Contacts en cas d'incident :</b> Vous : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____ <b>Autre personne :</b> Nom : _____ Prénoms : _____ Téléphone : _____ <b>Cette personne dispose-t-elle des clés :</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
<b>Demandeur :</b> Nom : _____ Prénoms : _____ Adresse : _____ Tel fixe : _____ Tel Mobile : _____	<b>Période d'absence :</b> Du : _____ au : _____ <b>Contacts en cas d'incident :</b> Vous : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____ <b>Autre personne :</b> Nom : _____ Prénoms : _____ Téléphone : _____ <b>Cette personne dispose-t-elle des clés :</b> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>				

Les conseillers demandent si le travail de pré-projet sur le terrain des sports va connaître des suites. Le service Proximité et Relations aux Citoyens a bien reçu la note d'intention des conseillers. Il demande que le projet soit étoffé et partagé avec un public plus large. Le pré-projet a été évoqué avec le service des sports.

La pose de panneaux de basket sur le site n'a cependant rien à voir avec une étude sur le sujet. Il s'agit d'une proposition du service des sports afin que ces équipements disponibles puissent profiter aux quartiers avant leur utilisation sur les manifestations d'été. Les retours sur cette expérimentation sont bons de la part des conseillers et la cohabitation avec le terrain de tennis toujours en fonction semble fonctionner.

### **Rue de Telouze**

Un projet avait été présenté en novembre dernier, un membre du public demande s'il sera mis en place cette année.

Le projet pourrait être présenté en juin pour faire partie des propositions de priorisation des demandes d'investissements faites à la ville par le conseil de quartier.

### **Route de Coulonges**

Un résident fait part à l'assemblée des sensations de vitesses entre la rue de la Verte Vallée et la zone commerciale. Seule l'entrée des clients de la zone fait ralentir la circulation, les vitesses sont considérées comme excessives. L'habitant demande si les contrôles sont suivis de sanctions et note que le matin même de cette réunion la Police était présente et que c'est une bonne chose.

Les élus répondent qu'effectivement la Police Municipale surveille cet axe et qu'à leur connaissance les sanctions sont appliquées lors des contrôles effectués.

### **École Jacques Prévert**

Les travaux à venir ont été présentés en novembre à l'occasion d'une réunion spécifique. Le diaporama pourrait être présenté aux conseillers de quartier s'ils le souhaitent.

### **Adduction d'eau**

Un habitant demande s'il reste des canalisations en plomb sur le domaine public dans le quartier.

Monsieur Elmano MARTINS, par ailleurs Président du Syndicat des Eaux du Vivier, précise que ce sujet d'importance, notamment suivi par l'Agence Régionale de Santé, a été réglé il y a quelques années et qu'à sa connaissance il n'y a plus, sur le quartier, de canalisations en plomb sur le domaine public.

### **Vitesse rue Angelina Faity**

Un riverain de la rue Angelina Faity fait état de vitesses excessives aux alentours du rétrécissement, notamment de véhicules des services municipaux. Il demande à ce qu'une zone 30 soit étudiée.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens fera le lien avec les services du Bureau d'études et Voirie.